

# SOMMAIRE

<b>Rubriques</b>	<b>Pages</b>
<b>Éditorial</b>	<b>2</b>
<b>Billet du Maire</b>	<b>3 - 4</b>
<b>Fouilles archéologiques</b>	<b>5</b>
<b>Blocs erratiques</b>	<b>6</b>
<b>Aménagement place du village</b>	<b>7</b>
<b>Maisons Mainou</b>	<b>8 - 9</b>
<b>Aînés</b>	<b>10 - 11</b>
<b>Sapeurs-pompiers</b>	<b>12 - 13</b>
<b>1<sup>er</sup> Août</b>	<b>14 - 16</b>
<b>Jeunes d'ici</b>	<b>17</b>
<b>Culture</b>	<b>18</b>
<b>Brèves communales</b>	<b>19 - 22</b>
<b>Fêtes des voisins</b>	<b>23</b>
<b>Échos du Conseil municipal</b>	<b>24 - 26</b>
<b>Informations communales</b>	<b>27 - 30</b>
<b>Agenda</b>	<b>31</b>

## ÉDITORIAL

La crise est là, arrivée sans y être invitée. Depuis début 2009, les mauvaises nouvelles économiques se succèdent sans cesse et rien ne laisse prévoir un avenir plus gai prochainement. C'est dans cette réalité morose qu'il faut avancer. Pourtant, la crise n'a pas uniquement des mauvais côtés. Grâce à elle, il faut à nouveau faire preuve d'imagination et de créativité pour la combattre. Et tant pour les entreprises que pour les privés, personne ne pourra rester les bras croisés pour trouver des solutions novatrices afin d'aller efficacement de l'avant.

La crise va demander aux gens de faire des efforts. Dans tous les domaines, sinon, ils risqueront de se retrouver sur le carreau.

Pour nous, habitants de Vandœuvres, qui devons faire face à un danger que la crise ne fera qu'amplifier, il nous faudra faire preuve de solidarité. Effectivement, la sécurité des biens et des personnes devient toujours plus aléatoire comme nous le confirme Monsieur Kupferschmidt, de Protectas, au regard de ses statistiques et fort de son expérience auprès de notre commune. Le maintien d'un niveau de sécurité important est une question de civisme, car chacun peut y apporter sa contribution. Avec l'arrivée de l'été, il faudra, chers concitoyens, redoubler de vigilance et ne pas rester avec des œillères. Il faut s'intéresser à ce qui se passe dans son quartier et, par conséquent, parfois s'intéresser à autrui afin de prévenir tout comportement ou mouvement inopportuns.

Mais il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Le marché de l'immobilier reste stable, comme nous le confirme Madame Laure Brolliet, et ce spécifiquement dans notre commune. Ceci pour plusieurs raisons, nous explique-t-elle. L'arrivée de nouveaux habitants indique un flux migratoire positif, et comme le nombre de constructions reste faible, cela contribue au maintien d'un marché immobilier sain. De plus, contrairement à ce qui s'est passé dans les années 80, le financement des maisons par les banques est sain. Il n'y a donc pas à craindre une crise telle celle engendrée par les subprimes.

A la rentrée des vacances auront lieu les élections, importantes pour l'avenir du canton et par conséquent de Vandœuvres. Il nous reviendra

la lourde responsabilité d'élire des personnes compétentes auxquelles sera confiée la lourde de tâche de sortir le canton de la crise, tout en gardant en tête l'importance du développement durable et de la gestion des ressources terrestres, qui sont bien mises à mal ces derniers temps. Tâche qui ne sera de loin pas simple, mais qui sera primordiale si nous voulons que les jeunes générations puissent, elles aussi, avoir une vie confortable.

Mais pour le moment, profitez bien de l'été pour recharger vos batteries et pour passer d'excellentes vacances.

*Lorin Voutat*

## BILLET DU MAIRE

### Une nouvelle constitution pour Genève

Le 24 février 2008, le peuple genevois acceptait à une large majorité le principe d'une assemblée constituante, chargée d'écrire une nouvelle constitution pour le canton de Genève.

Le 19 octobre dernier, la soussignée a eu l'honneur et la chance de figurer parmi les quatre-vingts élus à cette assemblée, qui devra soumettre au peuple genevois, avant l'automne 2012, un nouveau pacte social ou loi fondamentale, selon les autres dénominations accordées à un texte constitutionnel.

La constitution actuellement en vigueur date de la révolution radicale de James Fazy, c'est-à-dire de 1847. Un « toilettage », comme l'on se plaît à dire, est manifestement devenu indispensable : paradoxalement, le texte actuel comporte à la fois des lacunes importantes et des dispositions qui ne sont pas de rang constitutionnel. Le canton de Genève est l'un des derniers à procéder à une révision totale de sa constitution cantonale, tâche qui a donc pour but de supprimer tout article qui ne serait pas de rang constitutionnel et, à l'inverse, d'inscrire les règles directrices d'un Etat de droit qui n'y figurent pas.

Participer à la réécriture d'une constitution pour Genève m'est aussitôt apparu comme un exercice passionnant – bien que difficile et périlleux ! En tant que magistrate communale, je suis aussi partie de l'idée que c'était une opportunité unique à saisir s'agissant de l'avenir des communes.

Aujourd'hui, alors que les différentes commissions de l'assemblée ont entamé les débats de fond, je voudrais vous informer du contenu réel de notre travail, sans aucune prétention ni intention autre que de provoquer vos réactions, recevoir vos commentaires, vos questions.

Avec trois collègues, anciens maires, j'appartiens tout naturellement à la Commission *Organisation du territoire et relations extérieures* (commission no 4). Forte de 17 membres, représentant de manière proportionnelle les onze groupes élus à la constituante, cette commission – comme les quatre autres d'ailleurs – a jusqu'au

mois de mars prochain pour s'imprégner des domaines à traiter, poser un « diagnostic », procéder à des auditions, organiser des débats publics et proposer, voire rédiger les articles de la nouvelle constitution.

La tâche de cette commission est énorme : d'une part, elle doit se pencher sur toute l'organisation territoriale genevoise, c'est-à-dire reconsidérer le mode de fonctionnement horizontal (communes-communes) et vertical (Etat-communes) de notre République, ainsi que le principe de l'intercommunalité, évaluer le degré d'autonomie des communes, leur efficacité, le système de péréquation financière, et répartir clairement et définitivement les compétences afin d'éliminer les doublons. Avec toujours, en perspective, la recherche de l'amélioration du fonctionnement des communes et de l'Etat, sans passer à côté d'un débat (et, dans le meilleur des mondes, d'une solution) concernant le douloureux problème de la relation Ville de Genève-canton.

L'organisation interne des communes (mode d'élection, droits démocratiques, par exemple) est aussi à prendre en compte, puisque le but de la constituante, et plus particulièrement de la commission 4, est d'améliorer le fonctionnement de l'Etat en général.

Cette commission doit aussi se pencher sur les engagements de Genève sur le plan intercantonal ou interrégional, ainsi que sur ses relations avec la région (agglomération franco-valdo-genevoise).

Enfin, troisième domaine à aborder, la Genève internationale, autrement dit les relations du canton avec les organisations internationales dont le siège est à Genève, ainsi que le rôle de Genève dans le monde.

Même si notre mission n'est pas de « réinventer la roue », même si nous pouvons trouver inspiration et exemples dans les constitutions cantonales qui ont, comme indiqué plus haut, déjà été révisées, il n'en demeure pas moins que les citoyens qui nous ont élus attendent des constituants un texte novateur mais réaliste, lisible et d'une longueur raisonnable, porteur de vraies solutions pour l'avenir de Genève, de son environnement, de son développement

économique et social, de ses institutions. Un texte digne aussi de la Genève internationale, gardienne des droits humanitaires et berceau de nombreuses organisations internationales, gouvernementales ou non.

La tâche est immense, difficile, et le temps nous est compté. Pour que nous puissions mener à bien notre mandat, nous devons être compris, soutenus. Et pour que nous soyons suivis, nous devons chercher à impliquer la population dans cet immense travail qu'est la réécriture d'une constitution, base de toute société de droit. Pour que vous vous sentiez concernés, nous devons vous informer, communiquer. Le triste exemple de la séance plénière du 28 mai, au cours de laquelle un budget démesuré a été voté - malgré les résistances de la droite - ne doit plus se reproduire. Il en va de notre crédibilité et donc de la réussite du mandat que vous nous avez confié le 19 octobre 2008.

Il y aura des séances d'information, des débats publics ; vous avez toute opportunité d'adresser des pétitions, des idées, directement à la constituante. Par ces lignes, je vous propose un dialogue plus étroit. C'est pourquoi je vous demande à votre tour un petit travail : si un sujet vous interpelle, faites-moi part de vos attentes, de vos réactions. Une tribune pourrait même être ouverte, si vous êtes nombreux à être intéressés par la question. Ou un débat public organisé dans notre commune. Ainsi, vous aurez vous aussi apporté une pierre à l'édifice sobre, noble et moderne de la constitution genevoise des générations futures.

*Catherine Kuffer*

## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

### Dernière visite du site archéologique de Vandœuvres

Bravant le froid en ce samedi 10 janvier, une centaine de personnes ont assisté, avant le remblayage définitif des fouilles archéologiques, à une dernière présentation du site, avec un exposé de Monsieur Denis Genequand, archéologue can-tonal, qui a suivi pendant près de trois ans l'évolution de ce chantier.

Ces recherches ont permis de compléter la documentation d'une importante *villa romaine* révélée dès la fin des années 80, lors de la restauration du temple. Les vestiges découverts en font un site de référence, très important à l'échelle régionale. Une bâtisse allongée, ornée d'une grande façade à portique, s'ouvre sur un bassin ornemental orienté sud-est. Construite au I<sup>er</sup> siècle après J.C., elle a connu de nombreux remaniements et agrandissements successifs au cours du siècle suivant. La *villa* intégrait alors, dans sa partie arrière, une vaste cour et des thermes privés.

Madame le Maire Catherine Kuffer et moi-même avons accueilli les vaillants curieux avec un café/croissants bienvenu par ces frimas hivernaux.

Nous profitons de ces lignes pour remercier chaleureusement le service cantonal d'archéologie et, en particulier, Monsieur Denis Genequand, Madame Marion Berti, ainsi que leurs collaborateurs, pour leurs coopération, compétence et disponibilité autant auprès des autorités et des élèves de Vandœuvres que de tous les passionnés d'archéologie.

Une publication sera produite pour témoigner et rappeler à tous qu'une partie importante de notre patrimoine communal existe, bien qu'à nouveau enfouie sous la future place du village. Elle gardera en son sein, certainement encore longtemps, des secrets pour la postérité.

*Gabrielle Gourdou-Labourdette*

Photographies : Catherine Walder



## Blocs erratiques

Le déplacement du **bloc erratique**, qui trônait à côté du temple et paraissait avoir « toujours » été là, a constitué une véritable affaire d'état au sein des autorités comme de la population !



C'est que son histoire est, non seulement longue, mais passionnante : âgé de quelques centaines de millions d'années (âge de la roche), il a été déposé par le glacier il y a environ 25'000 ans après un lent voyage de plusieurs milliers d'années pour faire le trajet massif alpin-Vandœuvres, dans les tréfonds de laquelle il avait été découvert lors de la construction de l'auberge, voici tout juste quarante ans.

Il faut donc humblement avouer qu'il n'a, en réalité, fait qu'un séjour temporaire à côté du temple... eu égard à son âge, s'entend !

Alors que la mairie s'interrogeait sur son emplacement futur et les moyens de le transporter, l'entreprise chargée des travaux de la place s'est permise de le dynamiter, sans préavis ni autorisation communale !

Par chance, si l'on ose dire, la méthode employée à sa destruction n'a réussi qu'à casser la machine ! Les entailles faites à la pierre elle-même ont soulevé un tollé parmi les amoureux de l'histoire et les connaisseurs de la géologie, ainsi qu'une grande colère au sein des autorités. Il avait perdu sa valeur historique en même temps que son intégrité.

Mais, réflexion faite, sa blessure ne justifiait pas sa mort.

Grâce aux compétences et à la pugnacité de notre ami transporteur et conseiller municipal Thierry Pradervand, toujours prêt à relever les défis, le bloc a pu être soulevé et transféré ; mais

seulement après deux tentatives et beaucoup de difficultés, vu son poids - pas loin de dix tonnes - sa taille et sa forme.



Il repose désormais dans le parc de la mairie, en compagnie d'un de ses pairs, plus petit mais certainement tout aussi âgé, découvert au chemin de la Blonde, lors des travaux de mise en séparatif réalisés il y a quelques années.

Sur les conseils d'Alexandre Muller, conseiller municipal et géologue, une étude précise de l'histoire de ces deux blocs erratiques va être commandée et une inscription sera placée sur leurs flancs afin d'expliquer aux usagers du parc leur provenance et les raisons de leur présence à Vandœuvres.

Et pourquoi ne pas saisir ce prétexte pour une inauguration et un verre de l'amitié autour de ces deux représentants d'une histoire lointaine et méconnue de notre région ?

*Catherine Kuffer*

Photographies : Thierry Brichet



# AMÉNAGEMENT PLACE DU VILLAGE

## Place du Village

Souvenez-vous, il n'y a pas si longtemps que cela, un marronnier centenaire trônait au milieu de la place entre église et auberge.



Son âge et un coup de vent eurent raison d'une de ses plus grosses branches et l'on dut l'abattre au grand regret de tous.

La suite est connue et les archéologues s'installèrent à nouveau sur la place, afin de poursuivre les intéressantes recherches sur la désormais célèbre villa romaine de Vandœuvres. Ce fut alors l'occasion pour le conseil municipal de se pencher sur un projet de réaménagement de la place du village.

Pour des raisons de délais, un concours d'architectes a malheureusement dû être écarté. Le choix s'est alors naturellement porté sur le bureau d'architecture Calame, qui avait déjà fait ses preuves dans le village avec notamment la restauration des bâtiments de la mairie. Un long processus d'études et d'échanges s'est alors instauré entre la commission Aménagement du territoire et urbanisme et Philippe Calame, meneur du projet. Diverses options ont été étudiées, pour finalement aboutir au projet présenté à la population l'automne passé.

L'avenir et l'usage futur de la place nous

diront si cette forme d'aménagement rencontrera l'adhésion des Vandœuvriens.

Le chantier est maintenant bien avancé et les prévisions de clôture de ce dernier s'annoncent dans les temps d'ici la fin de l'année. Que la



population et les commerces avoisinants s'arment de patience car une fois les travaux terminés, les désagrèments actuels seront vite oubliés au bénéfice des nombreux avantages que cette nouvelle place nous offrira.

*Alexandre Muller*

## MAISONS MAINOU

### MAINOU - HARDT « même combat »

Le Conseil municipal de la commune de Vandœuvres, dans sa séance du 30 mars dernier, a voté sur recommandation de la commission Culture un budget annuel de Fr. 12'000.- pour soutenir les activités de la Fondation Maisons Mainou.

Après de nombreuses pérégrinations, sur lesquelles nous ne reviendrons pas, il semble qu'un projet cohérent ait vu le jour, avec le nouveau directeur artistique Philippe Lüscher, et convaincu les autorités communales de sa faisabilité et de son intérêt pour la commune.

Ce soutien ne s'est pas fait sans de nombreuses auditions et discussions, dont le but était de bien cerner ce projet et l'ensemble de ses animateurs. Les volontés de la fondatrice et légataire sont parfaitement respectées et les autorités cantonales de surveillance des fondations se sont clairement exprimées sur la légalité du contenu et du financement de la nouvelle structure.

C'est certainement un instant charnière dans le futur de cette institution; en effet la subvention

de la commune de Vandœuvres va déclencher également la confirmation des soutiens financiers promis par diverses institutions publiques et privées.

Cela permettra de réunir le budget global (Fr. 200'000.-) qui initiera la reprise des activités des Maisons Mainou telles que les rêvaient sa fondatrice et légataire, Madame Germaine Tournier.

C'est également un pas significatif de la commune dans sa politique de soutien aux activités culturelles, plus spécifiquement à celles exercées sur son territoire par des institutions dont le rayonnement est national voire international.

Au-delà de cet épisode administratif, qui a nécessité beaucoup de temps, il est important de relever l'intérêt des activités de cette institution pour notre commune et pour son avenir.

Il y aura à court terme des « résidences d'auteurs » aux Maisons Mainou. C'est-à-dire une activité culturelle dans un lieu particulier, dans un instant particulier, à disposition des auteurs pour les libérer temporellement de certaines contraintes « quotidiennes » et leur permettre de laisser ainsi



libre court à leur imagination créatrice.

Il faut réunir bon nombre de conditions pour trouver un lieu propice à cette atmosphère. Des conditions historiques, financières, territoriales etc... Il semble que la Fondation Maisons Mainou ne soit pas la première à avoir trouvé dans les charmes de la commune de Vandœuvres un ensemble de paramètres propices à son activité.

En effet, avec la Fondation Hart, la commune de Vandœuvres peut se targuer de posséder et de soutenir sur son territoire deux institutions dont la préoccupation principale est le développement de l'esprit par sa voie légataire universelle historique ou par ses arcanes créatifs contemporains.

Vandœuvres n'est pas étrangère aux différentes conjonctions qui ont amené ces deux institutions à exister sur son territoire.

De nombreux points communs entre la Fondation Hardt et Maisons Mainou nous démontrent que ce n'est pas sans raisons qu'elles ont leur siège dans notre commune.

Toutes les deux fondations accueillent des résidents pour des séjours de travail et de recherche nécessitant tranquillité et une certaine atmosphère.

Les deux sites sont exceptionnels avec un cadre naturel de grande valeur.

Les deux bâtiments ont des caractéristiques architecturales de grande qualité.

Il est d'autant plus intéressant que ces deux fondations qui s'occupent de domaines proches de l'écriture et de la création avec des dimensions temporelles opposées (historiques et contemporaines) et en même temps indissociables.

Pour ces raisons inhérentes au lieu et par conséquent à son environnement, les deux institutions vivent sur le territoire de notre commune.

En les soutenant, nous soutenons l'esprit de notre commune, de son histoire mais également de son avenir.

En aidant ces institutions à exister et poursuivre leurs buts nous aidons à faire rayonner leur identité et par cela la nôtre. Nous défendons ainsi pour les générations futures le cadre environnemental au sens large de notre commune.

Il est facile de comprendre l'intérêt d'une subvention culturelle qui ne devient rien d'autre qu'un investissement.

Rêvons maintenant à une rencontre qui aura certainement lieu un jour entre deux fondations et espérons que, par leur existence, elles contribueront longtemps à la culture de l'esprit.

Peut-être oserons-nous alors parler de « l'esprit de Vandœuvres ».

*Daniel Rinaldi*

Photographies : DR



## AÎNÉS

### Les Aînés de Vandœuvres sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle

Belle journée pour réunir les anciens au repas annuel, à la salle communale, entourés du maire et de ses adjoints et aussi de quelques conseillers municipaux. Dans l'assistance, il fallait aussi remarquer la présence d'anciens maires et anciens conseillers municipaux. Merci à eux pour leur présence parmi nous. Notre maire, comme à l'accoutumée, nous propose quelques informations sur notre commune, ainsi que les vœux de circonstance. Merci encore de nous avoir conviés à partager, ensemble, un repas à relents gastronomiques. Heureux de nous retrouver et faire connaissance avec les nouveaux venus.

Repus et satisfaits, nous partons en compagnie d'Enzo Cruciani, non pour un cours sur l'électricité, mais pour une escapade pédestre de 1'900 km qui sépare la chapelle de Vandœuvres, de la basilique de Saint-Jacques-de-Compostelle.



Le départ a été fixé à 9 heures, mais peu après en direction du but à atteindre, il a fallu franchir une barrière qui délimite la France de la Suisse, ce passage a produit un effet bizarre, on quitte son pays.

Et on va de l'avant. Par des chemins variés, loin de la circulation actuelle, ils sont bosselés par endroits, laissant quelques traces à nos petits pieds. À l'étape, il faut penser à une restauration de nos moyens de déplacements. Pour ne pas s'égarer, des panneaux nous aident pour suivre le bon chemin.

Sur notre route, nous trouvons parfois des gens bienveillants à notre égard, une table avec boissons et quelques biscuits qui font un plaisir



intense visuellement et physiquement, ça remet les idées en place et engage à la persévérance. Car la journée est laborieuse, il y a encore à penser au repos, la surprise sera de trouver un lieu accueillant : une présence de 186 lits, si tous sont occupés, quel plaisir de pouvoir trouver le sommeil réparateur...

En cours de route, il est possible de trouver une minuscule chapelle ou une église flamboyante, mais aussi des cathédrales grandioses.

Merci à l'auteur de cette escapade magnifique en terre de France pour rejoindre la basilique de Saint Jacques de Compostelle en terre espagnole.

Une bonne pensée à l'adresse de nos autorités, qui, chaque année, nous réunissent dans la splendide salle communale de Vandœuvres.

*Claude Faure*  
Photographies : Enzo Cruciani



Barrière Helvétie-France...



Entre Decazeville et Livinhac



Enzo Cruciani en plein périple



Commune de Saint-Jacques-de-Compostelle



Cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle



Le tombeau de Saint Jacques

# SAPEURS-POMPIERS

## Sapeurs-pompiers de Vandœuvres

En ma qualité de commandant, j'ai choisi pour la première fois de laisser la parole et le choix à plusieurs de mes sapeurs de s'exprimer sur l'exercice de leur fonction. Vous trouverez ci-après le témoignage de Léonard Schlaepfer, l'un d'entre eux :

« La lecture du rapport annuel des sapeurs-pompiers volontaires de la commune de Vandœuvres met en évidence les nombreuses activités auxquelles nous avons participé. Entre les interventions pour sinistres, les exercices, les cours de formation et les manifestations diverses, cela représente environ, toutes personnes confondues, 1'820 heures. Soit approximativement l'équivalent d'un 100% d'une personne active.

Ceci n'est pas pour nous déplaire, nous avons choisi cette activité et nous aimons la pratiquer et y consacrer du temps. Notre engagement pour notre compagnie est total.

À titre personnel, les raisons qui m'ont encouragé à m'investir aux pompiers sont les

mêmes que celle d'un jeune qui s'inscrit dans un club de foot, d'un parent qui rejoint une chorale de chant, ou d'un ancien qui rentre au club de bridge. Ces raisons sont le plaisir de participer à une activité qui me correspond, emballé par un esprit de camaraderie fort.

Nous participons de plus en plus fréquemment, et souvent comme seul organisateur, animateur, monteur et démonteur, aux manifestations agendées par la commune.

Il est devenu habituel de voir les pompiers de la commune mettre en place les infrastructures de la manifestation, travailler durant celle-ci pour servir les participants, et une fois que tout le monde a quitté les lieux, c'est encore les pompiers que l'on croise pendant de nombreuses heures à ranger.

C'est pour que cette habitude ne devienne pas normalité que nous nous interrogeons sur la charge toujours croissante de ces activités qui ne répondent pas au cahier des charges de notre corps de volontaires.

Notre devise est « Sauver, Tenir, Éteindre ».



De ce fait, notre mandat pour la commune, celui qui a motivé chacun des pompiers volontaires de Vandœuvres à s'engager dans la compagnie, est celui de prévenir des risques par des gardes de préservation, d'intervenir en cas de sinistre pour atténuer les dégâts matériels et protéger les concitoyens, et, enfin, de s'entraîner et se former pour répondre aux exigences de cette tâche.

Toute activité ne correspondant pas à ces critères ne semble pas faire nécessairement partie de ces compétences. Le fait que nous soyons serviables ne nous assigne pas d'office à certaines tâches relatives aux différentes manifestations. C'est une question de respect de notre fonction.

Il est normal qu'une association active sur la commune participe à la vie de celle-ci. Il est disproportionné qu'une seule association soit en charge de toutes ces activités communales et des tâches parfois ingrates qui en découlent.

L'engagement pour sa commune est une bonne chose, et nous encourageons chaque Vandœuvrien à œuvrer pour que la commune vive. Ce que nous craignons, c'est que la charge des activités « extra pompiers » ne réfère les vocations naissantes et

décourage des pompiers dont l'engagement était jusqu'alors sans limite.

Enfin, je remercie le commandant Samuel Castella d'avoir offert la possibilité à un sapeur d'exprimer la perception que l'on peut avoir au sein de la compagnie sur les activités que l'on pratique, et de la partager avec les communiens et les élus. »

S'agissant des interventions effectuées en 2008, vous en trouverez un compte-rendu dans le rapport annuel de la commune.

Comme vous avez pu le lire dans le tous ménages qui vous a été distribué dans votre boîte aux lettres, la compagnie recrute des hommes et des femmes entre 18 et 35 ans; les places sont limitées mais si vous êtes motivé, n'hésitez pas à me contacter ou consulter notre site Internet : [www.pompiers-vandoeuvres.ch](http://www.pompiers-vandoeuvres.ch)

*Cdt Samuel Castella*

Photographies : Catherine Walder



Monsieur Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat, nous fera l'honneur d'être l'orateur pour le discours du 1<sup>er</sup> août dans notre magnifique parc.



Ce grand sportif émérite (voile, équitation, hockey), qui a toujours le souci d'aider son prochain, foisonne d'idées. En toutes choses, il aspire à l'excellence, raison pour laquelle il a accroché dans son bureau un magnifique tableau représentant une danseuse effectuant une figure d'une grande pureté. Il commence sa brillante carrière dans la médecine et dès 1986 il dirige et réforme les urgences des HUG.

Son côté humaniste le pousse début 90 à s'engager en politique.

Monsieur Unger est un homme qui réfléchit à l'avenir plutôt qu'il ne le craint. Raison pour laquelle figure « Le Goût de l'Avenir », de Guillebaud, sur sa table de chevet, qui trône juste à côté du livre de Capra « Le Tao de la physique ».

Laissons-lui la parole pour mieux le découvrir :

### **1) Comment conciliez-vous votre vision de l'Économie par rapport à celle de la Santé, vu leur antinomie ?**

Je réfute cette affirmation car, pour moi, ces deux secteurs ne sont pas en concurrence, bien au contraire.

N'oublions pas que la Santé emploie massivement. Près de 500'000 personnes dans notre pays. En Suisse romande, le PIB découlant des sciences de la vie est un des seuls qui s'accroît. Que ce soient l'EPFL, les start-up, les PME

actives dans la santé, etc., tous ces acteurs en font un secteur incontournable de l'économie locale.

Chaque franc dépensé pour la santé profite à l'économie locale.

Je suis fier d'avoir été à l'origine de la réunion de la Santé et de l'Économie dans le même département, vu leur synergie indéniable. Et je crois pouvoir dire que le résultat de celle-ci est très positif.

### **2) Dans votre département, beaucoup de femmes sont des cadres supérieurs, est-ce un hasard ?**

Non, les postes de trois directions générales sont occupés par des femmes et ce avec bonheur et succès. Il ne faut pas oublier que Genève dispose d'un fort potentiel de femmes brillantes susceptibles de faire d'excellents cadres.

Si l'on ajoute à leurs compétences standards, une touche extrêmement importante qui est leur apanage, à savoir leur intelligence émotionnelle (ndlr : faut-il rappeler l'importance de ce paramètre dans la sélection de cadres dans les pays anglo-saxons), il est normal que leur candidature soit sérieusement prise en compte. Ceci particulièrement dans mon département, où non seulement on se doit d'avoir une vision à moyen-long terme, mais où il est également fondamental de ressentir les besoins des citoyens et citoyennes. Je ne considère pas ce choix comme une ségrégation positive. Ce n'est donc pas un hasard, mais un vrai choix de management.

### **3) Quelle est votre vision économique pour notre région ?**

Très positive avec de bonnes perspectives.

D'abord avec la création du PAV (quartier Praille-Acacias-Vernets) qui deviendra le nouveau centre économique-culturel de Genève.

Il faudra faire attention de ne pas tuer l'industrie, qui a une forte présence actuellement dans le PAV. Il faudra réussir son redéploiement dans de nouvelles zones industrielles telles celles qui devraient se créer à la Plaine de l'Aire ou à Bernex. Ce seront des laboratoires pour expérimenter et développer les Ecoquartiers

industriels qui devraient faire la fierté de Genève. Il faudra porter un intérêt marqué aux *Cleantech* (industries à très forte valeur ajoutée) souvent actives dans le développement durable.

Avec une faculté des sciences exceptionnelle axée sur le développement durable, un pont avec l'économie doit se créer, car il est indispensable d'être prêt à la sortie de la crise pour ne pas manquer le virage.

**4) *Qu'en est-il du projet « Bison » dont vous êtes un fervent défenseur (déplacement des industries de la Praille sur les terrains situés au Grand-Saconnex – zone de Virlon) ?***

Cette zone a des avantages similaires à celle de la Praille. Il n'y a donc pas de raisons que ce projet n'aille pas de l'avant. Mais il faudra bien sûr un soutien sans faille des communes avoisinantes.

Actuellement, ce projet avance plus que lentement, mais il est un des éléments passionnants du débat pour l'avenir du canton.

**5) *Regrettez-vous de ne pas avoir pu concilier une carrière de guitariste électrique avec celle que vous menez ?***

Non, vraiment pas, car je n'étais malheureusement pas assez doué pour devenir un guitariste de talent. Ah... si je pouvais être dans une prochaine vie un bon guitariste avec un bon groupe, je signerais tout de suite !

Au cours de ma carrière, j'ai dirigé le service des Urgences de l'hôpital. Ce poste m'a vraiment beaucoup apporté. Il ressemblait à un nid d'aigle, duquel on peut observer la société. C'est une expérience autant unique que magique. Pour plusieurs bonnes raisons, je peux donc dire que je n'ai pas de regrets. J'ai quitté ce poste pour me lancer en politique car, après avoir écouté les gens pendant près de 25 ans, j'ai eu envie de les faire entendre.

**6) *Est-il vrai que si vos collaborateurs vous entendent jouer de votre guitare, il vaut mieux qu'ils ne vous dérangent pas ?***

A moitié ! Ils savent que j'ai besoin de me détendre et qu'ils ne doivent par conséquent pas me déranger pour des brouilles.

(Merci Monsieur le Conseiller d'Etat pour ce solo improvisé de Hi Joe qui vient troubler la quiétude de votre bureau en ce 1<sup>er</sup> mai).

**7) *Vous utilisez un vélo électrique pour vos déplacements. Un choix écologique ou est-ce pour vous rappeler le grand sportif que vous étiez ?***

Les deux ! D'abord, le choix d'une mobilité douce me permet tôt le matin d'admirer la plus belle ville du monde, en longeant le quai Wilson jusqu'à mon bureau. Ainsi, je peux voir tout ces détails qui nous échappent lors des déplacements en voiture.

L'effort, malgré la batterie pour grimper la rue Verdaine, me rappelle que les temps ont changé et que pour un Ministre de la Santé, je devrais peut-être faire plus de sport pour montrer le bon exemple !

**8) *Que pense le Ministre de l'Économie des possibilités accordées aux jeunes entrepreneurs d'accéder aux crédits et aides aux entreprises ?***

J'ai développé avec la Promotion économique beaucoup de solutions pour favoriser la création d'entreprises. Il y a par exemple la Fondation d'Aide aux Entreprises (FAE).

Il faut aussi mentionner Ecllosion, basée à Plan-les-Ouates, qui, avec son conseil stratégique très haut de gamme, permet de créer des échanges internationaux de très grande qualité. Il y a encore la Fongit et la Fondetec. Genève a vraiment une excellente structure pour aider les jeunes à se lancer, même si effectivement, l'accès au crédit, nerf de la guerre, n'est pas chose aisée.

Et *last but not least*, le projet de loi déposé par mon parti, le projet « JEDI », favorisant la création d'entreprises innovantes.

Je tiens à éviter la politique de monoculture en développant les clusters diversifiés, ceci afin de minimiser le risque économique.

En économie, c'est comme pour les bons vins où la théorie des assemblages règne. Chaque cépage doit garder sa qualité propre, mais l'assemblage doit être meilleur.

**9) *Que représente le 1<sup>er</sup> août pour vous ?***

Pour moi, c'est une fête rituelle et hautement symbolique qui rappelle année après année cet attachement pour un Etat démocratique très subtil qu'ont les Suisses.

J'ai ce souvenir des lampions, structures identitaires, qui pour moi traverse le temps de père en fils depuis de nombreuses générations dans ma famille.

Jamais, même en déplacement à l'étranger, je n'ai manqué de fêter le 1<sup>er</sup> août, auquel je suis très attaché en tant que grand patriote. Il symbolise la force de l'union, construite avec passion et intelligence depuis des siècles. C'est un grand moment festif.

**10) Quelles sont les principales valeurs que cette Fête doit véhiculer ?**

Le 1<sup>er</sup> août devrait aider les gens à construire leur avenir. C'est un moment extrêmement symbolique.

Vivant simultanément trois révolutions majeures - maîtrise numérique, maîtrise du génome et mondialisation - qui rendent l'avenir difficile à percevoir, il est fondamental de ne pas désertier notre histoire. C'est elle, par ses réussites comme par ses échecs, qui nous permettra de forger notre avenir et non de le subir !

**Le 1<sup>er</sup> août, pour vous c'est :**

- **une grande perte pour l'économie (jour chômé)**
- **une grande fête de famille**
- **une grande fête de la Nation ?**

Aucun des trois ! C'est la Fête de la Patrie. Je dis bien patrie et non pas nation.

Pour moi, il y a une différence énorme entre être patriotique et être nationaliste. Le patriotisme, c'est montrer l'amour que l'on porte à son pays, contrairement au nationalisme qui exprime le rejet de l'autre, et qui marque le début de la haine contre ce qui est étranger.

Vive la Fête, que celle-ci cette année encore soit belle et réussie. Je me réjouis de la partager avec les Vandœuvriens, auxquels je réserve mon discours.

*Lorin Voutat*



## JEUNES D'ICI

Quelques jeunes Vandœuvriens se sont distingués dans leurs sports favoris et nous les en félicitons.



### **Natation : Damien Courtois**

**21 et 22 mars 2009** : championnat suisse de natation à Zurich, a remporté deux titres de champion suisse : **50 m papillon** et **50 m brasse** et la médaille d'argent du **100 m papillon**.

Damien est qualifié pour participer aux prochains championnats du monde qui se dérouleront du 26 juillet au 8 août à Rome.

**28 et 29 mars 2009** : championnat suisse des clubs à Neuchâtel, Damien a battu deux records de Suisse datant de 2003, à savoir :

**50 m brasse en 26"91 - 100 m brasse en 59"46.**

### **Cross : Alexandre Roch**



Mars 2008, champion suisse Elite (toutes catégories) sur cross court, champion suisse cross court U23 et champion suisse cross long U23.

Septembre 2008 : Lucerne, champion suisse sur 5000 m catégorie U23 (moins de 23 ans).

Décembre 2008 : championnat d'Europe cross-country à Bruxelles, 38<sup>ème</sup> catégorie U23 (entrée dans les cadres nationaux de demi-fond).

### **Tir à l'Arc : Eliott Monforte**

Championnat suisse Indoor 2008 catégorie



Barebow cadet : 1<sup>er</sup>

Championnat suisse Field catégorie Recurve cadet : 5<sup>ème</sup>

12<sup>ème</sup> tournoi européen de Nîmes 2009 Recurve moins de 19 ans : 109<sup>ème</sup>

Championnat suisse Indoor 2009 catégorie Recurve cadet : 7<sup>ème</sup>

### **Timothée Monforte**

Catégorie Recurve mini

Championnat suisse Indoor 2008 : 2<sup>ème</sup>



Championnat suisse FITA 2008 : 3<sup>ème</sup>

Championnat suisse Field 2008 : 3<sup>ème</sup>

Championnat suisse Parcours 3D 2008 : 1<sup>er</sup>

12<sup>ème</sup> tournoi européen de Nîmes 2009 Recurve moins de 15 ans : 37<sup>ème</sup>

Championnat suisse Indoor 2009 catégorie Recurve Jeunesse : 10<sup>ème</sup>

## CULTURE

### **AU BOUT DU DÉSERT**

de Xavier PERCY

Mise en scène : Yves MAHIEU

Jeu : Marc AESCHBACHER

Richard GAUTERON

Pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance de voir cette pièce qui s'est déroulée dans la salle des combles de l'école, qui malheureusement ne l'était pas malgré la qualité du spectacle présenté, nous leur rappelons qu'*Au Bout du Désert* aurait valu le détour.

Voici un bref résumé de l'histoire :

*Un désert... de Mauritanie ou d'ailleurs...*

*Un camion en panne au milieu des pistes !...*

*Et un soleil de plomb...*

*Le père, vieux baroudeur alcoolique, grand aventurier devant l'Éternel, tente de réparer.*

*Le fils, jeune économiste ambitieux, l'observe de loin, dubitatif... et vaguement inquiet.*

*Entre ces deux êtres, à la fois si éloignés et si proches, qui se retrouvent après de longues années de séparation, se prépare un étrange huis clos sur fond de tempête de sable, où il sera question tout à la fois d'apprivoisement, de liberté, de haine, d'amour, de vie et de mort...*

Par un bref sondage auprès des spectateurs présents, on apprend qu'une forte majorité a apprécié le spectacle offert par la mairie. Ceci encourage donc vivement la commission Culture à poursuivre ses efforts pour permettre, même à un public trop faible, de venir découvrir une œuvre, sans pour autant se déplacer en ville.

Ce type d'initiative est très apprécié par les habitants, vu qu'en plus le spectacle leur était offert par la commune.

Au plaisir de vous revoir, cette fois nombreux, pour la prochaine pièce, car c'est aussi un moment de convivialité (trop rare) que l'on peut partager avec ses voisins.

*Lorin Voutat*

Photographies : Catherine Walder



## BRÈVES COMMUNALES

### Anniversaires

Fidèles à notre habitude, nous voulons citer dans cet article les personnes et les couples qui ont célébré un anniversaire dont le chiffre se termine par un zéro.

Depuis la parution du dernier numéro de la *Coquille*, ce ne sont pas moins de douze Vandœuvriennes et Vandœuvriens qui ont accompli la **huitième décennie** de leur vie et pour beaucoup d'entre eux dans une forme magnifique !



*Arbre de vie* de Gustav Klimt

Il s'agit, d'une part, de Mesdames :

- *Hana Sladek*, 5 décembre 2008
- *Louise Muller*, 7 décembre 2008
- *Elisabeth Daiber*, 28 décembre 2008
- *Jacqueline Effront*, 19 février 2009
- *Josiane Séné*, 28 mai 2009
- *Micheline Foëx*, 31 mai 2009
- *Johanna Wylér*, 17 juin 2009

et d'autre part de Messieurs :

- *Jean von Muhlenen*, 14 octobre 2008
- *Kenneth Porter*, 6 décembre 2008
- *Milan Sladek*, 15 janvier 2009
- *Roland Devillard*, 31 janvier 2009
- *Fritz Herrmann*, 5 février 2009
- *Jean Muller*, 26 mai 2009

Cinq ont franchi **la neuvième décennie** !

Madame et Messieurs :

- *Marie-Louise Deléaval*, 6 janvier 2009
- *Edmé Regenass*, 24 janvier 2009
- *Georges Boget*, 24 janvier 2009
- *Isidore Bonstein*, 31 mars 2009

- *Henry Spichiger*, 26 avril 2009
- *Théodore Mottu*, 7 juin 2009

Soyez encore toutes et tous ici félicités pour ce bel anniversaire et permettez-nous de réitérer nos vœux chaleureux pour que les années à venir vous apportent santé, sérénité, joies, affection et harmonie !

Cinq couples ont par ailleurs eu le bonheur de célébrer leur cinquantième anniversaire de mariage :

Mesdames et Messieurs :

- *Pierre et Françoise Walder*, le 18 décembre 2008
- *Arlette et Jean-Louis Ardin*, le 8 janvier 2009
- *Werner et Anne-Marie Emmert*, le 29 janvier 2009
- *Jean-Charles et Françoise Buffat*, le 5 février 2009
- *Claude et Nelly Voutat*, le 28 mai 2009

Madame Arlette Ardin, résidante de l'EMS Maison de Pressy, a toutefois eu le chagrin de perdre son époux peu après ce jour de joie.

La soussignée n'a, à regret, pas toujours pu effectuer la visite traditionnelle aux jubilaires, souvent faute de disponibilité de part et d'autre. Ceux qui n'ont pu être visités ont néanmoins reçu un souvenir de la part des autorités, petit signe d'amitié et modeste témoignage d'une commune qui souhaite rester proche de ses habitants.

**CK**

### Chantiers multiples et variés

Quoi de moins motivant, en ce qui me concerne, que d'écrire et réécrire sur les mêmes sujets, et quoi de plus lassant, pour vous, que de les lire !

La chronique des divers chantiers peut provoquer ce genre de réflexes... et de réflexions, car il est vrai que décrire l'avancement de travaux de génie civil qui s'étalent sur de longs mois pose des difficultés linguistiques et que de les déchiffrer doit être rébarbatif.

Ceci dit, je me dois quand même de vous dresser un petit état des lieux des chantiers en cours sur le territoire de notre commune. Le

journal communal est aussi là pour de telles informations.

La rénovation de la **place de Vandœuvres** a donc enfin pu commencer ! Après que les fouilles archéologiques ont été recouvertes de gros gravier, ce qui les protégera au mieux pour les âges à venir, les travaux en sous-sol ont débuté par des interventions des SIG : remplacement de certains conduits, amélioration d'autres, mise en place de tubes pour la fibre optique, éclairage public, etc.

Le chantier, engagé avec retard, notamment en raison d'un hiver rigoureux, se poursuivra hélas durant tout l'été. Il engendre de gros désagréments, dont nous sommes conscients, mais nous mettons tout en œuvre – malgré des apparences parfois trompeuses ! pour qu'il se déroule au mieux et le plus rapidement possible.

Les plantations d'arbres interviendront à l'automne. Les espèces choisies in fine seront indigènes ; que ceux qui voyaient avec angoisse ou regret un arbre « exotique » dominer la place se rassurent : ce sera un tilleul. Les arbres longeant la route de Vandœuvres ou situés sur le bas de la place, perpendiculairement au chemin des Peutets, seront de la variété des Prunus.

Les travaux du **chemin de la Seymaz** progressent plus rapidement que prévu, c'est un fait assez rare pour être relevé.

Côté Voirons de la chaussée, les SIG posent une nouvelle conduite de transport d'eau pour les futurs Communaux d'Ambilly. Côté Jura, des travaux d'électricité sont effectués simultanément avec l'élargissement du trottoir, réalisé par la commune. Ce qui explique pourquoi on ouvre des deux côtés de la route. Et on ne peut le faire qu'alternativement si l'on ne veut pas fermer le chemin à toute circulation. À cela s'ajoutent des interventions ponctuelles en sous-sol comme en surface. La complexité du chantier (et son coût !) a encore été renforcée par le fait que les pavés, qui avaient été posés dans les années 1990 sur une partie du chemin de la Seymaz, mais qui avaient dû être recouverts peu après car dangereux, ont cette fois dû être enlevés : il s'est avéré impossible de poser un nouveau revêtement sur des pavés déstabilisés et très proches de la couche d'usure minimum.

De **nouveaux luminaires**, consommant moins d'énergie et dégageant moins de pollution lumineuse, ont d'ores et déjà été installés entre le chemin De-Westerveller et la route de Mon-Idée. Pour des raisons de coût, ils ont été posés sur les

socles existants. Leur hauteur est de 7,5 m, alors que ceux qui seront mis en place sur la partie résidentielle du chemin auront une hauteur de 4,5 m. Étant plus bas que ceux qu'ils remplacent, ils seront légèrement plus nombreux.

Ces travaux, qui s'étendent sur près de 1,7 km, ont fait la place belle aux imprévus ! Un dépassement important du crédit d'investissement voté par le conseil municipal a dû être sollicité. Le chantier devrait se terminer à la fin de l'automne, le revêtement phonoabsorbant étant prévu pour le printemps 2010.

La circulation sur le chemin et dans le quartier est difficile, nous vous remercions de votre compréhension mais vous demandons instamment de bien vouloir suivre les directives données par la direction du chantier.

Si le chemin de la Cocuaz a été mis temporairement en sens unique pour faciliter l'avancement des travaux, celui du **Pré-Moineau** l'a été de manière définitive : les véhicules ne peuvent plus dorénavant sortir sur le chemin de la Seymaz, pour des raisons de visibilité et donc de sécurité. La direction générale de la mobilité (DGM) aurait dû accompagner d'un panneau explicatif la mise en place de ce sens unique sur la bas du chemin du Pré-Moineau, qui a fait l'objet d'un arrêté cantonal. Merci, là encore, de votre compréhension et de votre respect des règles mises en place pour des raisons de sécurité.

La commune s'est engagée à revenir sur cette mesure si son application devait générer trop de trafic dans le quartier.

Ceci m'amène tout naturellement à aborder le dossier de la **zone 30 km/h** prévue dans le sud de la commune (secteur Cocuaz). Les autorités communales sont parvenues à un accord avec les représentants des pétitionnaires sur les demandes de modifications des mesures de modération, essentiellement au chemin de la Troupe. La procédure a ainsi été relancée et l'autorisation de construire vient d'être délivrée. La réalisation, attendue par les uns et repoussée par les autres, devrait finalement se faire en 2010...

Quant à la **zone 20 km/h**, prévue sur la place de Vandœuvres (que l'on appelle à tort chemin des Peutets), le long du temple, et sur le haut du chemin des Peutets, la commune attend l'autorisation depuis le mois de novembre 2008...

**CK**

## **Théâtrechamp**

Vandœuvres subventionne le Theatrechamp qui a participé à Paris au 3<sup>ème</sup> Festival international de Culture et Différence 2009, et a remporté le 1<sup>er</sup> prix du Jury avec son spectacle *Ma Double Vie*.

La mise en scène a été réalisée, une fois de plus de main de maître, par Anouchka Chenevard. L'atelier d'écriture des ados de Théâtrechamp a été dirigé par Stéphane Mitchell.

Le 7 février 2008, les Vandœuvriens avaient eu l'occasion de voir ce spectacle lors d'une soirée offerte pas la commune.

Toutes nos félicitations à toute cette sympathique petite troupe !

**DJ**

## **Cours de théâtre de Vandœuvres**

Ces cours, répartis en deux groupes, ont lieu les lundis et mardis durant la pause de midi. Ils sont suivis par des écoliers vandœuvriens et organisés par Mme Gabrielle Boetsch avec enthousiasme et passion.

Cette petite troupe a présenté son spectacle *Un Diable au Paradis* à l'Aula du Collège de la Seymaz du 12 au 15 juin dernier.

Les enfants ont bien assumé leurs rôles et ont réalisé une très belle prestation. Félicitations à tous !



Voici le témoignage de Guillaume, l'un des jeunes comédiens :

*J'ai adoré faire ce spectacle. Tout le monde était sympa.*

*Avant le spectacle, on était tous stressés. Mais une fois sur scène le stress est parti et on s'est tous bien amusés.*

*C'était super de voir les copains rire et applaudir dans la salle.*

*J'ai aussi aimé voir le spectacle du deuxième groupe.*

*Les cours de théâtre étaient super. On s'est amusé toute l'année.*

**GGL**

## **Monsieur Pierre Ducrey à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France**

Le président de la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, que vous avez pu entendre au soir du 1er août 2008 et dont vous avez pu lire le discours dans le dernier numéro de la *Coquille*, a récemment été élu membre associé étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France.

Ancien recteur de l'Université de Lausanne, cet homme, d'une redoutable efficacité, mais dont l'opiniâtreté n'a d'égale que la courtoisie et la modestie, a été honoré pour l'ensemble de son œuvre. Docteur du 3<sup>ème</sup> cycle de la Sorbonne, Docteur ès lettres de l'Université de Lausanne, professeur d'histoire ancienne, membre de l'École française d'Athènes, directeur de l'École suisse d'archéologie d'Athènes, Pierre Ducrey est aussi l'auteur de nombreux ouvrages, consacrés notamment à la sociologie de la guerre dans la Grèce antique et à l'archéologie.

Le président de la Fondation Hardt a porté loin la renommée de Vandœuvres, puisque plusieurs intervenants ont prononcé le nom de notre chère commune lors de la cérémonie qui s'est déroulée, le 28 avril 2009, à la Sorbonne, à Paris, en présence de nombreuses personnalités françaises et suisses, dont le Conseiller Fédéral Pascal Couchepin, ministre de l'Intérieur et délégué à la culture.

Après avoir réuni les fonds qui ont permis, non seulement de remettre la Fondation sur pied, mais de restaurer la maison de maître, l'orangerie et la serre sises au chemin Vert, Pierre Ducrey s'est maintenant attelé à réorganiser le parc de la Fondation. Nul doute qu'aux prochaines Journées du patrimoine, les visiteurs (qui étaient plus de 800 en 2008) seront à nouveau très nombreux à venir admirer ce joyau qu'est La Chandoleine et à découvrir les dernières rénovations réalisées grâce à celui qui a sauvé la Fondation, en 2005, d'une mort certaine.

**CK**

## Pascal Liengme artiste vandœuvrien

Nous avons pu découvrir les magnifiques sculptures, dessins et gravure de Pascal Liengme à la galerie Marianne Brand.



Laissons la parole à Pascal, résidant à Crête où il crée ses œuvres d'art.

*Le creux, l'orifice, la terminaison*

*À l'origine de cette série de dessins, il y eut les volcans nombreux, divers, dans leur mystère. Plus*

*tard, dans le prolongement de cette approche, ces ouvertures modestes, que l'on découvre en promenade, évocatrices d'étranges vies sous terre: les terriers.*

*Emotions premières lorsque je me souviens de ces petits tumulus de terre, entre les herbes, pour lesquelles je n'avais pas d'explications.*

*Plus tard dans la mer; j'observais avec le même étonnement ces constructions bizarres, sortes de petits monticules, concrétions d'où l'on ne sait ce qu'il va en sortir ou entrer quelque chose, ni si cela appartient au monde animal ou végétal.*

*Il émane de ces découvertes, une émotion que j'ai tenté de traduire.»*

Nous ne pouvons que vivement recommander aux lecteurs de la *Coquille*, curieux de découvertes et d'émotions, d'aller admirer ses œuvres à la Ferme de la Chapelle à Lancy, où Pascal participera à une exposition collective jusqu'au 23 août.

([www.pascal-liengme.ch](http://www.pascal-liengme.ch))

**LV**

## Fin d'école pour les tout petits

C'est avec un immense plaisir que l'on a assisté aux spectacles présentés en avant-première des promotions par la garderie *Les Mille et une Pattes* et le jardin d'enfants *Le Toboggan*.

Mesdames Madeleine Rall, Corinne Meyer et Fabienne Deruaz, avec Jasmina, ont à cœur de présenter chaque année comptines et danses

interprétées par leurs adorables petits bouts de chou si pleins de vie et d'énergie.

Ces dames pleines d'enthousiasme et de patience apportent beaucoup de fraîcheur et de joie à la veille des vacances d'été. Qu'elles en soient ici congratulées et chaleureusement remerciées.

**GGL**



*Les Mille et une Pattes*



*Le Toboggan*

# FÊTES DES VOISINS

## Fête des voisins du mardi 26 mai

Depuis trois ans, quelques habitants du côté sud du village avaient pris l'habitude de se retrouver à l'occasion de la fête des voisins et se demandaient où, en raison des travaux de réaménagement de la place de Vandœuvres, ils allaient se réunir cette année.

Sam Castella et Michel Henry, qui avaient accepté d'organiser l'édition 2009, ont imaginé traverser la route de Choulex pour se retrouver sur le mail et inviter les habitants du côté nord du village : c'est ainsi que François Charvoz et Christophe Imhoos ont rejoint le comité d'organisation et que la machine s'est mise en route.

Malgré la pluie, 63 personnes se sont déplacées, en amenant à boire et à manger pour accompagner les brochettes préparées par le comité d'organisation. Et tout le monde a pu s'abriter sous tentes.

La magie a fait le reste : la bonne humeur s'est installée, et des personnes qui n'ont d'habitude qu'à peine le temps de se saluer, de loin, pris dans la tourmente de la vie quotidienne, ont eu le temps de faire connaissance, de discuter, de partager, bref, de simplement découvrir leurs voisins.

Venue l'heure de se quitter, tous ont déjà pris rendez-vous pour l'édition 2010, pourquoi pas sur la nouvelle place du village ? C'est en tout cas le souhait des quatre organisateurs, qui remercient une fois encore les autorités communales de leur permettre, d'une certaine manière et à leur niveau, d'entretenir l'âme du village de Vandœuvres.

*Le comité*

## Fête des voisins des immeubles 106-108-110-112, route de Vandœuvres

Cette année, nous n'avons pas voulu faire comme tout le monde.

En effet, nous avons décidé, d'un commun accord, de faire la fête des voisins le samedi 9 juin 2009 plutôt qu'un soir de semaine.

Nous devions nous retrouver vers 18h00 dans le magnifique parc derrière les immeubles, mais malheureusement il pleuvait et faisait frisquet. Qu'à cela ne tienne, nous avons installé les tables et les bancs gentiment mis à disposition par la commune, ainsi qu'une bâche de protection en guise de coupe-vent, sous le couvert du 110.

Grillades, salades, et toutes sortes de spécialités étaient au menu et il ne restait plus qu'à arroser le tout, ce qui fut fait dans la joie et la bonne humeur !!

La soirée se prolongea tard dans la nuit et le réveil fut certainement difficile pour certains !!!

À refaire.

*Brigitte Delicado*

## ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 8 décembre 2008

Et oui, les échos n'ont plus résonné depuis quelques temps maintenant. L'heure est au rattrapage, sous forme de résumé succinct.

La séance sous revue fut brève. On refermait provisoirement les dossiers de 2008 en attendant de les rouvrir en 2009...

Quelques commissions ont rendu compte.

Côté communication, un film sur Vandœuvres est en préparation.

Côté routes, on aménagerait bien la place du village pour en faire une zone de rencontre.

Côté finances, on propose de financer les aménagements précités.

Côté Conseil, on a délibéré et accepté, à l'unanimité, la proposition des finances de financer l'aménagement susdit.

La place sera belle, bientôt !

La séance fut rapidement levée mais vos conseillers se couchèrent tard après une escalade dignement fêtée et une marmite bruyamment cassée. Ah, la belle escalade !

### Séance du 16 février 2009

L'année 2009 commence par une communication peu réjouissante de notre Maire. La crise est passée par Genève et s'y est malheureusement arrêtée. Les recettes fiscales futures devraient s'en ressentir sinon en 2009, en tous les cas en 2010.

C'est l'avis de notre grand argentier cantonal, M. David Hiler, qui lance aux communes un vibrant appel à la prudence.

Les commissions suivantes ont ensuite rendu compte.

**Bâtiments, feu et sécurité** : plusieurs devis sont attendus en vue du remplacement de la cellule arrière d'un camion de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

La maison Bianchi pourrait être aménagée en résidence pour étudiants. Là également, des devis sont attendus avant d'aller de l'avant, ainsi qu'un plan financier pour son fonctionnement. L'étude

de ce projet continue en commission.

**Routes et mobilité** : les Shadocks pompaient, nous creusons et aménageons... Une zone 30 km/h verra le jour dans le secteur Cocuaz, alors que divers projets de modération de trafic sont à l'étude aux Tattes-Fontaine, à la Seymaz ou sur la route de Meinier.

**Culture et manifestations** : les Maisons Mainou déchaînent encore les passions à l'occasion, cette fois, de l'audition de leur Directeur artistique, M. Philippe Lüscher.

Si la personnalité de ce dernier fait l'unanimité, son projet apparaît, à une minorité de commissaires, éloigné des souhaits initiaux de Mainou. On visionnera donc un film où celle-ci expose ses vues.

Quant à l'aspect financier, il reste problématique aux yeux de certains. On auditionnera donc le Conseil de fondation.

Pour détendre l'atmosphère, nous swinguerons le 1<sup>er</sup> août aux rythmes des « Swinging Partners », formation composée de quatre musiciens qui ont la musique dans le sang et une excellente circulation.

Des subventions ont été accordées au festival Amadeus, au festival Le Moniatti, au Chœur de la Cathédrale St-Pierre, ainsi qu'à un projet de CD de M. Pierre Lautomne.

Les recherches d'un spectacle pour l'été 2010 se poursuivent.

**Aménagement du territoire et urbanisme** : c'est le projet de construction d'immeubles à la route de Meinier, soit sur l'actuel emplacement du « terrain vert » et des courts de tennis, qui a occupé les commissaires. L'architecte Charles Pictet a exposé ses idées : 30 logements, parking couvert de 170 places, esplanade publique, jeux, circulation piétonne et motorisée, centre de tri et de récupération des déchets, amélioration des installations des services de la voirie et du feu, replantation d'arbres ont été évoqués.

Il s'agit là d'une étude foncière en vue du déclassement du terrain. Rien de définitif. Des variantes ont même été présentées de même

que les étapes tortueuses de la procédure de déclassement : demande de renseignements, préavis techniques des DCTI et DT, résolution du Conseil municipal, avant-projet de loi, délibération du Conseil municipal, projet de loi à soumettre au Grand Conseil, puis organisation d'un concours d'architectes... Le chemin est encore long jusqu'au projet final.

### **Séance du 30 mars 2009**

Mme la Maire nous communique les doléances de la Société suisse des entrepreneurs, laquelle encourage les communes, malgré la crise et même en raison de la crise, à réaliser les projets programmés. Dont acte.

Les commissions rendent ensuite compte.

**Culture et manifestations** : la saga Mainou continue. Après avoir visionné un documentaire consacré à Mme Germaine Tournier, dite Mainou, sa vie, son œuvre et ses aspirations, la commission a auditionné des membres du Conseil de fondation.

Mme Alice Bourbon, trésorière, M. Joël Aguet, président, dramaturge, historien du théâtre et M<sup>e</sup> Thierry Tanquerel, membre, avocat et professeur d'université sont venus nous parler de leur projet pour développer les maisons Mainou et permettre la réalisation du projet initialement voulu par Mme Tournier.

La mise en location d'une partie des maisons devrait permettre de couvrir les frais consentis pour la rénovation de celles-ci. La partie non louée sera mise à disposition des résidents.

Quant au projet culturel, il doit faire l'objet d'une subvention pour permettre sa pérennité.

M<sup>e</sup> Tanquerel rappelle alors les règles du jeu : si la commune ne subventionne pas, aucune subvention du canton, de la Ville de Genève ou d'une autre institution ne peut être obtenue.

La Ville et le DIP étant prêts à faire acte de générosité, il convient désormais que Vandœuvres s'intéresse à la Fondation en la soutenant financièrement. Il nous est demandé Fr. 12'000.- sur un budget de Fr. 84'000.-.

Convaincus tant par le projet culturel de M. Philippe Lüscher que par les arguments du Conseil de fondation, la majorité des commissaires a préavisé favorablement le versement de la subvention demandée. Le Conseil municipal a suivi.

**Environnement et paysage** : M. Bischofberger, du bureau In Situ Vivo, est venu parler d'un projet agro-environnemental regroupant les communes

de Presinge, Choulex, Puplinge, et Vandœuvres. Ce projet a pour but de définir les priorités écologiques et biologiques de cette région.

La renaturation du nant du parc de la mairie a été décidée. La commission attend encore des rapports hydrologiques pour déterminer si elle peut véritablement aller de l'avant.

Enfin, 50 nichoirs ont été installés dans le parc de la mairie.

**Aménagement du territoire et urbanisme** : le projet de la route de Meinier a été discuté à nouveau, principalement quant aux places de parking (leur nombre, leur nécessité, leur emplacement etc.)

Ce dossier devant selon toute vraisemblance nous occuper encore quelques années, nous aurons l'occasion de vous en reparler. Restez vigilants !

**Communication et technologies de l'information** : le Wi-Fi disponible gratuitement à la mairie et dans ses environs fonctionne bien même si la portée des antennes est limitée.

Le projet de film sur Vandœuvres avance.

**Bâtiment, feu et sécurité** : un projet de rénovation des locaux de la mairie a été évoqué. Le but de ce projet est principalement d'amener la réception au rez-de-chaussée pour permettre son accès aux personnes à mobilité réduite ou aux parents ayant charge d'âmes en poussettes, ce qui n'est pas possible à l'heure actuelle. Dans la foulée, le projet concernera également d'autres pièces qui seront modernisées et mieux utilisées.

Le Conseil municipal a préavisé favorablement la poursuite de l'étude des travaux à entreprendre qui ne débiteront pas avant 2010.

**Administrative, financière et juridique** : une révision du statut du personnel est en cours, un projet de règlement sur les jetons de présence du Conseil est en discussion et, selon les dernières nouvelles, les comptes 2008 sont très bons... On vous en reparlera.

Le conseil a délibéré en acceptant un crédit supplémentaire de Fr. 95'000.- pour la rénovation du local d'archives.

Puis il a résolu en désignant les jurés des tribunaux pour 2010... Une dernière probablement !

La séance fut levée et la suite sera dans le prochain numéro !

Nicolas Terrier

## **Café-Croissants du 24 février 2009 des communes de Vandœuvres et de Choulex**

Sujet du jour, choisi par le groupe de préparation.

### **« L'argent et nous au quotidien »**

En présence de notre adjointe municipale et devant une assistance fournie, Monsieur Fabien REI, membre de la direction de notre banque cantonale et responsable de l'agence de Chêne, nous a fait l'honneur de nous préparer à l'adaptation des projets futurs de l'espace bancaire, et comment nous y adapter.

Le guichet bancaire va progressivement disparaître, nous allons devoir nous conformer aux nouveaux moyens mis à notre disposition.

Mais voilà, nous avons eu le privilège de pouvoir communiquer avec une personne vivante, en face de nous.

Aujourd'hui, heureusement, l'espace d'accueil n'est pas vide d'être humain, on pourra nous aider et nous conseiller pour apprivoiser cette « foutue machine ». La machine nous tend les bras, à nous de lui faire face, et de nous adapter à elle.

Le « Bancomat », ce bien nommé, nous permettra de faire des économies : car chaque opération, au guichet, nous sera désormais facturée, par conséquent, on devra faire l'effort de moins dépenser, de gré ou de force.

Actuellement, la banque cantonale n'envisage pas d'inclure dans la zone des appareils un automate pouvant effectuer le paiement des bulletins de virements postaux.

Soit il nous faudra prévoir des moyens de paiements différents. La transmission, par écrit, d'une somme dans une autre banque que la banque cantonale, est désormais facturée (CHF 4,- par ordre et CHF 0,50 par paiement).

Soit la banque nous propose un moyen simple et peu coûteux, c'est l'ordre « QUICK » (dont il faudra demander des exemplaires à la banque, car ils sont nominatifs), lequel revient, pour l'instant, à CHF 0,50 par ordre, quel que soit le nombre de versements à réaliser. Nous devons donc nous discipliner, et grouper nos versements, pour réaliser des économies.

Ne pas oublier que l'utilisation d'un paiement par chèque est très onéreux, chaque chèque revient à CHF 1,- pour le support chèque et CHF 5,- à la charge de l'émetteur, donc CHF 6,-.

Autre chose encore, un ordre de paiement

classique (hors ordre QUICK) en Suisse coûte CHF 4,- par ordre et CHF 0,50 par paiement. À l'étranger, c'est bien plus cher : un ordre revient à CHF 12,- (plus les frais du pays tiers). Par contre l'ordre permanent reste gratuit, en Suisse.

La carte Maestro revient à CHF 20,- par année, elle est utilisable partout en Suisse. Cette carte comporte aussi un porte-monnaie électronique (puce visible sur la face avant) rechargeable, pour payer de petits achats (parking, TPG, commerces).

Pour une carte de crédit (Mastercard ou Visa), utilisable partout dans le monde, il faut déboursier de CHF 100,- à CHF 500,-, par année. Le décompte parvient en fin de mois.

Il y a aussi un autre moyen de faire des économies, utiliser « Internet », donc l'exploitation de « Netbanking », logiciel bancaire, fonctionnant 24h/24h et 7j/7j. Tous les ordres transmis sont chaque jour acheminés avant 13 heures. 60'000 clients utilisent le e-Banking, la sécurité y est fortement améliorée. Les factures favorisent l'économie, car chaque expédition pour information sur papier est facturée, quant à elle, CHF 1,-, en plus du prix d'expédition postale.

En conclusion, si l'envie de vous informatiser vous « prend », un cours gratuit d'initiation vous est offert. Il suffit de téléphoner au 0800 55 57 59. Il a lieu deux fois par mois, et une durée de deux ou trois heures de formation. Pour plus de convivialité, la commune offre le cours aux communiers.

Bonne lecture de ces informations, et aussi bon courage, pour prendre la bonne décision.

Merci à nos communes de nous permettre ces réunions, pour notre documentation.

*CF*

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Sant "e" scalade

À nouveau, comme en 2007, un entraînement pour la Course de l'Escalade aura lieu dans le parc de la mairie le **dimanche 25 octobre 2009 de 10h à midi.**



#### **Initiation et entraînements à la course à pied destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans.**

La course de l'Escalade, en collaboration étroite avec Athletica, organise des séances d'entraînements à la course à pied destinées exclusivement aux Seniors. Ce programme d'entraînement est gratuit.

Toute personne en bonne santé peut à tout âge s'initier à la pratique de la course à pied, sport de base, simple à pratiquer et convivial. Les séances d'entraînement sont adaptées à votre niveau de forme et à votre âge. Des spécialistes de la physiologie de l'effort vous encadreront et vous permettront d'améliorer votre condition physique.

Ces entraînements auront lieu les jeudis du 17 septembre au 29 novembre 2009 à 14h30 au Stade du Bout-du-Monde à Champel.

Inscriptions au moyen du coupon réponse ci-dessous jusqu'au 4 septembre 2009.

✂-----

Coupon à retourner à : Sant "e" scalade - case postale 6479 - 1211 Genève 6

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

NPA - VILLE : \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Propriétaires de piscines familiales Attention aux risques liés aux produits de traitement des eaux !

Les produits de traitement utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium - Eau de Javel - acide chlorhydrique - ...) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent des précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et de son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales doivent prendre les mesures suivantes :

- choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajuster le dosage ;
- cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la vidange de la piscine afin de permettre l'évaporation du désinfectant ;
- déverser les eaux de nettoyage du bassin aux eaux usées ;
- maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux ;
- récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement répandus et les éliminer comme déchets spéciaux, au besoin aviser le SIS au 118.

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés à l'un des trois espaces de récupération (ESREC) de Châtillon, de La Praille ou des Chânavats. La « Directive sur l'évacuation des eaux des piscines familiales » vous informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève à l'adresse :

[www.ge.ch/eau/directives](http://www.ge.ch/eau/directives)

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secteur de l'inspection et de la police de la protection des eaux de la direction générale de l'eau du canton de Genève (☎ 022 388 64 00)



## INFORMATIONS COMMUNALES

**Mairie** ☎ 022 750.14.18 [www.vandœuvres.ch](http://www.vandœuvres.ch) e-mail : [info@vandœuvres.ch](mailto:info@vandœuvres.ch)  
104, route de Vandœuvres, case postale 8, 1253 Vandœuvres  
Heures d'ouverture : Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

**État civil** ☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88  
Chemin des Rayes 3 - Case postale 160 - 1222 Vézenaz  
E-mail : [etat-civil@collonge-bellerive.ch](mailto:etat-civil@collonge-bellerive.ch)

Heures d'ouverture :

Lundi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30

Jeudi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mardi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00

Vendredi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous

Mercredi 8h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00

**Levée des déchets** ☎ 022.750.23.15

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au Site de Châtillon

☎ 022 727.05.20 ou encore chez Cargo-Domicile ☎ 022 308.90.00

**Voirie, espaces verts** ☎ 022 750.12.68

Cantonniers communaux

### APM

Agents de police municipaux ☎ 022 752.20.90

12, route d'Hermance 1222 Vézenaz

### Service du feu

SIS (urgences) ☎ 118

Capitaine Samuel Castella, commandant des sapeurs-pompiers de Vandœuvres

☎ 022 750.20.22 ou 079 409.27.84

**Agence postale - Épicerie** ☎ 022 750.11.70

Heures d'ouverture : lundi - vendredi : 7h00 à 17h30

**École enfantine et primaire** 4, route de Pressy ☎ 022 750.22.17

**Jardin d'enfants *Le Toboggan*** 2, route de Pressy ☎ 022 750.10.01

**Garderie *Les Mille et Une Pattes*** 2, route de Pressy ☎ 022 750.14.08

**Association *Koala*** 47, route de Mon-Ideé ☎ 022 349.30.66



## AGENDA

### *BIBLIOBUS*



Dorénavant, le bibliobus viendra à Vandoeuvres le quatrième jeudi du mois de 16h à 17h.

### *FÊTE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT*

Notre traditionnelle fête villageoise aura lieu comme d'habitude,  
**dans le parc de la mairie à partir de 19h.**

Cette année l'animation musicale sera assurée par  
*Les Swinging Partners*  
(Jazz traditionnel)



### *AÎNÉS*

La prochaine sortie des Aînés est fixée  
au **7 octobre prochain.**

Agendez déjà cette date. La but de la sortie...



### *MARCHÉ DE NOËL*

Notre traditionnel marché de Noël aura lieu le

**28 novembre prochain de 10h à 18h.**

avec ses stands artisanaux pleins d'objets  
magnifiques et succulents

#### **Concert**

à 18h au temple de Vandœuvres  
œuvres de Händel, Bach, Bartók  
Michel Tirabosco, flûte de pan  
Diego Innocenzi, orgue

